

QUATRE TEXTES VERS UNE POLITI- QUE DE LECTURE

Alain DÉCHAMPS

Poursuivant la présentation d'une classe-lecture-écriture effectuée dans l'école Cachin de Romainville et plus particulièrement, dans le n°115, des objectifs et des modalités des actions menées dans et autour de cette classe-lecture et, dans le n°114, des écrits multiples produits par les écoliers et les collégiens, Alain Déchamps présente et analyse ici les écrits envoyés par la municipalité.

Le travail collectif de réflexion au cours d'un séjour classe-lecture a cela de remarquable qu'il associe des gens qui n'ont guère l'habitude de se rencontrer, de réfléchir ensemble. À Romainville, ce sont des responsables municipaux (administratifs et élus) et de l'Éducation nationale, des parents dans leur diversité de statut social, des enseignants et des élèves qui ont participé à ce travail de réflexion autour des apprentissages, de l'oral et de l'écrit, etc.

Ce travail de réflexion s'est déroulé selon différentes modalités complémentaires : le matin avec les élèves autour du projet commun de comprendre, d'appréhender les conditions nécessaires des apprentissages pour tout individu vivant et impliqué dans un groupe, une école, un quartier ; d'un travail de mise en perspective, l'après-midi entre les adultes ayant participé aux actions du matin avec les élèves ; de réunions-débats ouvertes à tous les parents et partenaires en fin d'après-midi ; de la diffusion d'écrits pour un cercle plus large, dépassant celui de l'école et du quartier.

Nous avons succinctement présenté dans le n°114 des *Actes de Lecture* ce qui a été mis en chantier au cours de la classe-lecture écriture à l'école Cachin de Romainville, en particulier un projet autour de la médiathèque implantée au centre d'une cité, impliquant les élèves et les adultes dans la réalité de leur quartier, la production d'un circuit-court quotidien permettant un retour réflexif sur ce que le groupe vit, des présentations de livres de différents auteurs et différents thèmes et un entraînement avec le logiciel ELSA en tenant compte des «trois tiers» (1/3 devant les écrans, 1/3 de théorisation et 1/3 de réinvestissement.)

Après avoir étudié dans ce n°114, les écrits produits en amont de la classe-lecture, le journal de quartier autour d'un collège, le bi-mensuel de l'école concernée, nous allons nous intéresser au «*supplément adultes*», supplément au circuit-court quotidien et distribué aux parents, dans des associations, à la mairie (pour les

adjoints et différents chefs de service), dans les centres de loisirs, aux bibliothécaires, aux professeurs du collège, etc.

Les six numéros qui ont été publiés sont propres à cette classe-lecture-écriture. Ils comprenaient trois rubriques quotidiennes avec, si la place le permettait, des citations. Au verso, une rubrique « informations » dont les textes provenaient de divers documents de l'AFLE et des CLEs des Alpes-Maritimes : nature et enjeux de la lecture, apprentissage et technique de lecture et de l'écriture, choix des livres de littérature jeunesse, l'orthographe, etc. ; une rubrique *Lu dans le journal quotidien du stage* permettant de faire le lien entre le circuit-court (distribué seulement aux personnes, enfants et adultes participant à la CLE) et ce supplément adultes. Pour le recto, nous avons demandé à certains responsables de la municipalité et de l'Éducation Nationale un texte sur la « lecture dans leur domaine professionnel ». Nous ont répondu : le maire ; la conseillère municipale déléguée à la vie scolaire, à la réussite éducative et au cadre urbain) ; la directrice générale adjointe ; la responsable de la *Fabrique des Savoirs* ; l'inspecteur de la Circonscription ; une enseignante et la directrice de l'école.

Nous nous intéressons ici aux quatre textes envoyés par la municipalité. Ceux-ci représentent 1943 mots avec 734 vocables différents dont 111 vocables de base. Les mots les plus fréquents sont *lecture* (40), *écriture* (20), *textes et documents* (5+6), *lire* (7), *travail* (7), *papier* (6), *professionnels* (6). Le texte le plus court comprend 340 mots et le plus long 588. Nous avons proposé comme longueur maximale une feuille A4 en corps 12. Ces textes montrent une réelle prise en compte de la commande et du travail d'écriture qui ont été nécessaires à leur production.

Une première lecture révèle différentes conceptions de la lecture et du lire. Tout d'abord, les considérations généralement répandues sur l'acte de lire : « *Lire est source de plaisir, de rêve, d'évasion comme de connaissance* », « *Chez moi, chaque pièce s'orne de certains livres, autant objets de collection que source de plaisir, de rêve, d'évasion comme de connaissance* ». Mais, l'idée que la lecture va au-delà des notions de plaisir, de rêve et de connaissance et qu'elle est aussi interprétative et lecture singulière d'une écriture (ce qui n'est pas écrit explicitement) apparaît : « *La lecture de textes (sorte de rencontre et d'interprétation de mots et de signes assemblés) est celle qui peut sembler la plus courante. Présente depuis l'école, cette lecture est une affaire technique de déchiffrage mais elle aussi une affaire personnelle, d'interprétation. La lecture est le moyen d'entrer en relation avec un auteur, qu'il s'agisse d'un romancier à travers une œuvre littéraire ou d'un correspondant à travers une lettre. La lecture de textes rend présent leur auteur, éternise un sujet* ». »

Quant à la littérature, il est écrit qu'elle permet « *d'appréhender le domaine de l'humain, le bonheur, la joie, la souffrance, les difficultés, la création, la vie. Seuls les rivages de la littérature permettent de découvrir le visage de l'autre* ». »

Deux textes, avec l'usage du pronom « on », prennent de la distance avec ce qui se dit généralement sur la lecture : « *Si l'on associe très volontiers la lecture et l'écriture au livre ou plus largement à la culture écrite...* » « *On dit de la lecture qu'elle est l'action de lire, de déchiffrer toute espèce de notation, de prendre connaissance d'un texte. On dit d'elle qu'elle signifie aussi le fait de savoir lire, de comprendre ce qui est écrit. Peut être les dictionnaires n'ont-ils pas tout à fait raison* ». Une remise en cause même : « *Ou du moins, ne se permettent-ils [les dictionnaires] pas quelques nuances qui pourtant forment la richesse de la lecture* ». »

Une deuxième lecture permet de comprendre à quel niveau se situe l'écrit et, comme nous le verrons ci-après, les différents langages, dans le cadre des responsabilités de chacun au sein de la municipalité.

La Directrice Générale adjointe insiste sur ce que les changements liés au numérique modifient des comportements de lecture mais aussi dans les processus d'écriture : *« Les collectivités territoriales n'échappent pas à cette généralité et à cet élan (presque aveugle) vers de nouveaux supports et de nouveaux processus d'écriture. Face aux promesses du « tout numérique », à l'efficacité et la rapidité qui semblent y être associées, on intègre finalement assez rapidement de nouvelles techniques de travail. Courriers instantanés, diffusion large et rapide des informations, partages de dossiers via les réseaux internes. Ce qui a un impact considérable sur la lecture et l'écriture pratiquées jusque-là dans le monde du travail. Ce sont surtout les modes de lecture qui changent. Les mises en page rationalisées des documents, les encadrés et codes couleur, les balises et onglets, les multiples renvois dissèquent l'information et, à défaut d'une lecture linéaire (plus complète mais plus longue), amènent à une lecture hachée (parcellaire mais plus rapide). »* Toutefois, elle constate que lorsqu'il s'agit de relire, corriger, archiver, les personnes ont recours au papier et conclut que lecture et écriture sur écran et sur papier sont complémentaires car elles ont des rôles bien spécifiques qui permettent de traiter la réalité autrement en fonction *« des supports sur lesquels elles s'opèrent »* : *« Mais la lecture et l'écriture « papier » ne sont pas totalement absentes. Au contraire, il semble qu'elles soient même des compléments nécessaires aux pratiques numériques : ce qui peut paraître paradoxal... peu de personnes, voire aucune, ne se passent de la lecture et de l'écriture papier dans le cadre de leur travail. Les impressions quasi systématiques des documents indiquent*

que les relectures sont inefficaces à l'écran, les corrections des documents se font toujours sur papier avant leur intégration sur l'écran, la conservation et l'archivage de certains documents témoignent que la confiance envers les technologies de l'information et de la communication n'est pas absolue. »

La municipalité a mis en place depuis plus d'un an *La Fabrique des Savoirs* qui *« s'articule à la fois autour de cycles de conférences trimestrielles et d'événements plus ponctuels, accessibles à tous, gratuits, sans critères d'âges ni de diplômes. »*. Dans le cadre de ces *« rencontres, échanges et débats autour de thématiques qui interrogent nos sociétés modernes »*, la responsable de *La Fabrique des Savoirs* a pu observer les attitudes des différents participants, qu'ils soient conférenciers ou faisant partie du public et insiste sur le fait qu'il n'y a pas qu'une seule lecture, celle liée à l'écrit mais des lectures multiples et donc, des langages différents qui se confrontent lors de ces rencontres : *« la question de la lecture en tant que moyen d'accéder aux savoirs et à la connaissance se pose à chaque rencontre, à chaque débat entre nos invités. Et ce sont ces rencontres et ces débats qui confirment chaque fois, que la lecture concerne tout autant l'écrit que l'ensemble des modes d'expression, qu'il soient écrits, oraux, artistiques, numériques et même corporels. Dans le cadre de ces conférences, les invités et le public partagent des savoirs et croisent les connaissances qui leur sont propres à partir de divers modes d'expression que l'on peut appeler chaque fois "lecture". »* *« Alors lecture et écriture ne seraient pas forcément affaires de mots, de textes, d'écrits. Plus subtile, la lecture surgit là où, consciemment ou non, nous faisons appel à elle pour percevoir le monde qui nous entoure, et pour y prendre part. »* *« Une posture, un visage, une expression sont autant de textes que le public lit à chaque rencontre. L'intonation, le regard, la voix sont des sortes de textes qui informent et qui doivent être lus autant que les paroles*

et les écrits de nos invités. Parce qu'ils nous informent sur leur auteur et humanisent des savoirs bien trop souvent institutionnalisés.»

Si les élus, quant à eux, intègrent à la fois la lecture dans leur responsabilité et ce qu'ils souhaitent défendre dans le cadre de leur mandat, il y est aussi question d'implication de chacun dans le social.

Un texte précise le rôle d'une collectivité locale : *« Notre rôle étant d'offrir à tout le monde la possibilité de lire... en mettant en place différentes actions dans les écoles, les quartiers, les centres de loisirs, les espaces de proximité afin que »* la lecture source de plaisir, de rêve, d'évasion et la lecture comme source de connaissance *« soient présentes. »* et laisse l'utilisation d'une médiathèque à *« se détendre, s'informer ou se cultiver... »* et permettre *« de continuer ses devoirs, apprendre, rencontrer d'autres lecteurs et des objets de savoirs variés. »*. Toutefois, il est écrit qu'une certaine responsabilité individuelle sur les pratiques de lecture incombe aux administrés eux-mêmes : *« L'acte de lire est une responsabilité que chacun est libre de prendre. Certains aiment lire, d'autres moins. Mais tous ont la volonté de découvrir le monde qui nous entoure. »*

Le deuxième indique que le rôle d'un élu est aussi de *« travailler quotidiennement pour créer les conditions qui permettent à chacun d'accéder à la culture de l'écrit et de se situer pleinement comme acteur social. »* En s'appuyant, me semble-t-il, implicitement sur les travaux de Bourdieu et Passeron, est mis *« en évidence l'importance de la langue et de ses usages dans la production et la reproduction des différences sociales. Avec les concepts d'habitus et de capital culturel, de code linguistique et de style, les sociologues et sociolinguistes de cette époque ont complété cette approche par le concept de handicap socioculturel. »* Ce texte conclut par une citation de Michel de Certeau,

« psychanalyste, philosophe, homme de foi et de conviction qui nous donne à méditer : “Le sujet de l'écriture est le maître et le travailleur qui a un autre outil que le langage sera Vendredi”. »

En guise de conclusion

Un premier texte situe plus l'écrit dans le domaine de la communication et des langages, un deuxième dans l'usage de l'écrit lié aux technologies dans l'organisation du travail, le troisième dans l'engagement politique et le quatrième dans une réflexion plus sociologique. Ces quatre textes et l'implication de leurs auteurs montrent, s'il en était encore besoin, la nécessité, au sein d'une municipalité, d'engager une réflexion sur l'écrit et des actions transversales aux différents services. Il serait primordial de *« créer et faire fonctionner un groupe de pilotage municipal qui définit et coordonne l'ensemble des actions concernant ce qui relève de la responsabilité publique en matière de lecture et mettant en relation l'ensemble des acteurs. »* (La Charte des villes-lecture)

La classe-lecture-écriture est le premier maillon qui permet d'engager cette réflexion. Encore faut-il qu'ensuite une dynamique se mette en place avec des acteurs locaux ●

*Une langue écrite n'est pas
une langue orale transcrite.
C'est un nouveau phénomène
linguistique, autant que culturel.
(Claude HAGÈGE)*